

Offres d'emplois

Consultation de l'offre d'emploi numéro: SUM-19-TEMP-402860-74933

[Postuler maintenant](#)

Description

Titre d'emploi	Conseiller ou conseillère en aménagement – Profil archéologie
Organisation	Service de l'urbanisme et de la mobilité / Direction de l'urbanisme / Division du patrimoine
Destinataires	Employé(e)s de la ville et candidat(e)s externes
Type d'emploi à pourvoir	Emploi temporaire
Période d'inscription	Du 17 au 28 octobre 2019
Salaire	

Groupe de traitement : 29-02

Minimum : 54 771 \$ - Maximum : 92 125 \$

Échelle salariale 2014. Celle-ci sera mise à jour pour les années subséquentes lors du renouvellement de la convention collective.

Catégorie d'emploi

Professionnel général *

* Par définition, le professionnel est un employé de la Ville couvert par la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

Contexte

Au sein de la Direction de l'urbanisme, la division du patrimoine met en œuvre la Politique du patrimoine dont la mission est de favoriser le développement d'une vision collective et d'une responsabilité partagée du patrimoine montréalais et de faire du patrimoine un levier de développement culturel, social et économique. Les principales activités de la division ont trait à l'évaluation patrimoniale des lieux, à la mise en valeur des sites patrimoniaux à statut, aux programmes de subvention à la restauration, à l'archéologie, à la toponymie et à la commémoration.

Vos défis

À titre de conseiller(ère) en aménagement, vous traitez les diverses demandes d'autorisation de travaux d'excavation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel situées dans les sites déclarés, les sites classés et les aires de protection. Vous coordonnez et supervisez les activités d'inventaire, de fouilles, de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique en lien avec la réalisation de projets municipaux. Vous formulez et évaluez des propositions de résolution de diverses problématiques dans son domaine de compétence. Vous offrez également l'expertise et le soutien aux différents services et arrondissements de la Ville en collaboration avec les divers partenaires publics et privés.

Vos principales responsabilités :

- Évaluer la nature et l'ampleur des travaux identifiés aux différentes demandes d'autorisation et s'assurer qu'ils soient réalisés en conformité avec la Loi sur le patrimoine culturel.
- Préparer, rédiger des rapports administratifs et formuler des recommandations.
- Offrir l'expertise et le soutien en matière d'étude et de conservation du patrimoine archéologique.
- Assurer le suivi des programmes et des projets financés dans le cadre de l'entente sur le développement culturel de Montréal.
- Développer des outils règlementaires, de référence ou de suivi encadrant la pratique municipale en matière de protection du patrimoine archéologique.

Cinq (5) raisons pour joindre la Ville de Montréal

1. Des défis d'envergure
2. Une carrière au service des citoyens
3. Une rémunération concurrentielle
4. La conciliation travail-vie personnelle
5. Un environnement de choix

Exigences

Scolarité

Détenir un diplôme universitaire de premier cycle (Baccalauréat) en archéologie ou en anthropologie.

Vous devez fournir tout diplôme ou équivalence lors de la postulation en ligne sans quoi, le dossier pourrait ne pas être considéré.

Expérience

Posséder quatre (4) années d'expérience pertinente en gestion de projets de protection et de mise en valeur du patrimoine archéologique dans le cadre de projets d'aménagement urbain.

Atout

Connaissance de la Loi sur le patrimoine culturel.

Remarques

Durée : un (1) an

Horaire : selon les modalités prévues à la convention collective

Lieu : 303, rue Notre-Dame Est

La Ville de Montréal remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt, mais communiquera uniquement qu'avec celles dont la candidature est retenue.

L'analyse des candidatures se fera sur la base des documents soumis au moment de la postulation. Le choix des personnes à rencontrer en entrevue est établi conformément aux dispositions de la convention collective des professionnelles et professionnels généraux.

Nous vous invitons à suivre l'évolution de votre candidature dans votre dossier de postulation en ligne, rubriques « statut » et « motif ».

Pour postuler

L'inscription en ligne est obligatoire

Vous pouvez accéder au portail Internet de la Ville de Montréal, section « Carrières » à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/emploi et cliquer sur le bouton « Consulter les offres d'emploi ».

Notez qu'une foire aux questions (FAQ) y est disponible. Vous pourrez y trouver des réponses aux questions d'ordre technique ou sur les processus de dotation.

Pour toute **autre question** à laquelle la **FAQ n'aurait pas répondu**, vous pouvez vous adresser à la boîte courriel Dotation@ville.montreal.qc.ca en spécifiant le numéro de l'affichage dans l'objet de votre courriel.

Accès à l'égalité en emploi

La Ville de Montréal applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.

Veillez nous faire part de tout handicap qui nécessiterait des arrangements spéciaux adaptés à votre situation advenant que vous soyez invité(e) à un processus d'évaluation. Soyez assuré(e) que nous traiterons cette information en toute confidentialité.

Avis de modification

Postuler maintenant

[Offres d'emplois](#) [Aide](#)

[Énoncé de confidentialité](#)

Copyright (c) Oracle, 2006. Tous droits réservés.